

RAPPORT CONTROLE 2016 - THIONVILLE

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Délégués, j'ai demandé un petit compte-rendu des contrôles qui ont pu être réalisés dans chaque région. Trois régions ont eu la délicatesse de bien vouloir me répondre : la 1^e, la 4^e et la 6^e. Après examen, ces contrôles, ont surtout porté sur les mises en loges, les relevés GPS et sur les feuilles de jeu, mais aucun contrôle de pigeonnier. Deux contrôles de fientes ont été demandés par la 1^e région, les échantillons ont été envoyés au laboratoire de Gand puisqu'il est agréé par la F.C.I. Avec le résultat négatif était joint un courrier, nous annonçant que, pour des raisons techniques, le laboratoire arrête l'analyse des fèces de pigeons pour la sécurité de la chaîne alimentaire (FLVVG). Il nous reste donc à ce jour le Laboratoire d'Afrique du Sud agréé par la F.C.I. le seul aujourd'hui, censé analyser tous les produits interdits mais qui coûte cher.

Comme vous le savez, je travaille également avec un Laboratoire français chez qui nous avons envoyé deux tests, fournis par Monsieur Roger Tantart. Un mois après la F.C.F. recevait les questions suivantes :

J'ai besoin des réponses aux questions ci-dessous pour pouvoir avancer avec le labo sous-traitant que j'ai trouvé. Une responsable a déjà travaillé sur votre dossier et voici ses questions qui complètent les miennes.

Parmi les questions en suspens nous avons :

- Marqueurs de résidus pour l'aspirine (d'après les publications que j'ai trouvées, le marqueur à doser serait l'acide salicylique) ?
- Marqueurs de résidus pour l'oxycodone (d'après la littérature, l'oxycodone et 2 métabolites, la noroxycodone et l'oxymorphone, seraient dosés) ?
- Le nombre de spécimens. Vous m'avez laissé entendre qu'il y avait un très grand nombre de spécimens. Mais peut-on savoir quelle serait la fréquence des envois ? Un envoi par mois, un par trimestre,...? Seulement 2 ou 3 spécimens par envois ou bien d'avantage ? Combien de spécimens par an cela peut-il représenter ?
- Quelles seraient les concentrations à atteindre pour chacun des composés (autrement dit : quel est le seuil de concentration qui détermine le caractère "positif" du prélèvement).
- Quel serait le délai de réponse ? Urgent (48h après réception) ou pas (1 mois après réception) ? Si pas urgent, possible de stocker les spécimens et de regrouper les analyses sur une séquence (selon la stabilité testée lors de la validation) ?
- L'organisme demandeur a-t-il des exigences particulières en termes de certification AQ ? En effet, nous travaillons selon les BPL (certificat disponible sur demande) mais nous n'appliquons pas les normes ISO, AFNOR ou autres..... dans un esprit "réglementaire", nous vous avons proposé une validation complète mais il est tout à fait possible de réduire les tests par soucis d'économie pour votre client, selon l'usage qui sera fait des résultats.

En ce qui concerne l'arsenic, les tests pratiqués sur les 2 échantillons sont revenus négatifs mais il semblerait aujourd'hui qu'il ne pourra sans doute pas donner suite sur ce point, ne disposant pas des techniques analytiques adaptées aux métaux.

En accord avec Monsieur Dupuis, je renvoie donc un mail demandant les explications suivantes :

1. On a besoin d'une explication précise concernant l'arsenic
2. Qu'entendez-vous par "marqueur" ?
3. Que signifie BPL ? nous travaillons selon les BPL ?
4. Nous n'avons pas de nouvelles des flacons n° 19623 et 21596

Et je leur propose de les rencontrer quand ils le désirent

Depuis, nous n'avons plus aucune nouvelles même en relançant par téléphone ou par mail. C'est donc pour l'instant l'impasse. En février, nous avons l'intention d'aller les rencontrer sur place pour savoir s'ils souhaitent poursuivre leurs études et collaboration ou pas.

A Dortmund, j'ai pu évoquer avec le président et le secrétaire de la R.F.C.B., nos déboires concernant les contrôles dopages et me suis renseigné sur les résultats d'analyses du laboratoire à Johannesburg. Juste pour votre information, en 2015, toutes les analyses étaient revenues négatives. Après diffusion de la liste rouge établie par la commission scientifique et les 19 substances à analyser, en 2016, 3 contrôles étaient positifs à :

- Anti-inflamatoires non stéroïdiens
- Amphétamines
- Stéroïdes anabolisants

En conclusion, étant le seul pour l'instant, nous continuerons en 2017 à travailler avec le laboratoire d'Afrique du Sud selon les règles établies par le dernier Conseil d'Administration.

A chaque fois que nous obtiendrons de nouvelles informations de la part de la F.C.I., notamment, nous vous tiendrons au courant par l'intermédiaire du B.N.

Je vous souhaite une excellente année !

Alain KUMM